

## Les armes des citoyens et la paix des ménages

**Cinq ans après l'attentat de New York et la tuerie de Zoug, le fusil d'assaut dans l'armoire enflamme toujours le débat entre les partisans des soldats prêts à l'emploi et ceux qui veulent les désarmer.**

Cinq ans après, nos regards se tournent à nouveau vers New York. Les images des avions civils coupant en deux les tours jumelles n'ont pas fini de nous hanter. Malgré les fumeuses théories négationnistes - dont la presse romande s'est curieusement fait l'écho - sur les événements du 11 septembre, ces terrifiants attentats, puis ceux de Madrid en 2004 et de Londres l'année dernière, nous rappellent que les démocraties sont attaquées. Le conflit mondial asymétrique est sinon une réalité, du moins une menace clairement perceptible.

Cinq ans après, nos regards se tournent à nouveau vers Zoug. Le souvenir d'un passionné d'armes ouvrant aveuglément le feu dans le parlement cantonal est encore vivace. Ancien soldat, ce citoyen possédait un véritable arsenal militaire. Plus l'assassinat tragique de l'ex-championne de ski Corinne Rey-Bellet et de son frère, commis avec un pistolet d'ordonnance, n'a fait que renforcer la méfiance grandissante vis-à-vis des armes à feu. La corrélation entre le nombre d'armes en circulation, le taux de suicides et les drames familiaux est scientifiquement démontrée.

La situation est paradoxale. D'une part, rarement un contexte international si

troublé pouvant justifier un engagement rapide de l'armée, n'a prévalu. D'autre part, des morts auraient sans doute pu être évités sans l'omniprésence des armes, surtout celle du fusil d'assaut militaire, dans les ménages suisses. Retirer au citoyen soldat son attribut principal n'est désormais plus un tabou, même au-delà de la Sarine: le sujet sera un point chaud de la session des Chambres qui s'ouvre lundi à Flims dans les Grisons (cf. page 2).

Le débat est avant tout militaire: l'obligation pour les soldats d'avoir une arme prête à l'emploi se justifie-t-elle encore? Aujourd'hui, le concept même de mobilisation a disparu. L'entrée en service des soldats incorporés puis, si nécessaire, de la réserve doit se faire graduellement, selon l'idée d'une «montée en puissance». Mais aux yeux du patron de l'armée, Samuel Schmid, ce changement de doctrine n'implique pas l'abandon de l'arme «dans l'armoire». Les unités de l'armée doivent être mobiles et pouvoir être engagées rapidement: mettre les armes en lieu sûr et les récupérer à chaque engagement compliquerait singulièrement la mise.

(ad) Suite de l'article à la page 2

### Sommaire

Les statistiques des salaires brossent le portrait d'un peuple de spécialistes bien payés.  
page 2

Les paysans veulent en savoir davantage sur les OGM avant la fin du moratoire.  
page 3

Zurich se pare de rail pour tenir son rang.  
page 4

La croissance exponentielle de la Chine inquiète l'Occident tandis qu'elle stimule les exportations suisses.  
page 6

A Neuchâtel, les aspirants policiers s'exposent aux cultures étrangères.  
page 7

### Impôts

Au moment même où est assénée la corrélation recettes-prestations, le Conseil national va débattre d'un allègement fiscal au profit des actionnaires qui privera les cantons de montants équivalents à ceux de COSA. Jamais un aussi flagrant délit de contradiction n'a été observé.

Édito page 3

# Un peuple de techniciens

Le canton de Vaud vient de publier une enquête sur les salaires versés dans le secteur privé. Il s'agit bien sûr de données vaudoises, mais dont l'extrapolation aux autres cantons semble relativement aisée. Les données concernant les différences entre les Suisses et les étrangers sont parmi les plus intéressantes.

On y apprend, ce qui n'est pas surprenant, que la rétribution médiane des salariés suisses est de 17% plus élevée que celle des étrangers. Par contre pour les professions à hauts revenus, le salaire moyen des étrangers est de 10 500 francs contre 9 500 pour les Suisses, alors que la situation s'inverse pour les activités simples et répétitives ou les professions spécialisées. Les Suisses y gagnent entre 4 000 et 5 000 francs par mois et les étrangers environ 400 francs de moins.

La tentation est forte d'interpréter ces chiffres bruts comme une conséquence des accords bilatéraux et de l'afflux d'étrangers très qualifiés. Mais en fait les résultats de l'enquête sur les salaires effectuée avant l'entrée en vigueur des premiers accords avec l'Union européenne en juin 2002 donnaient déjà des résultats similaires. Il est clair que le poids des cadres étrangers a toujours été très grand dans les multinationales. Les universités et les instituts de recherche ont toujours été peuplés d'étrangers de haut niveau. Cette situation n'est pas due à un manque de formation des autochtones, mais aux caractéristiques de l'économie suisse et de ses entreprises orientées vers le grand large qui ont besoin d'un nombre considérable de cadres de haut niveau.

A l'inverse, les emplois non qualifiés remplis le plus souvent par des étrangers entraînent tout naturellement une différence de salaire en défaveur des Helvètes. Cette enquête révèle ainsi un trait assez fondamental non seulement du travail, mais aussi de la mentalité suisse. Loin d'être un peuple de banquiers, comme l'imaginent volontiers les pays voisins, les Suisses sont avant tout un peuple de techniciens, de spécialistes bien formés et souvent créatifs, qu'il s'agisse de finance, de microtechnique ou de pharmacie, mais il est parfois nécessaire, pas toujours, d'aller chercher ailleurs une vision stratégique plus large ou des compétences très pointues et en même temps des petites mains pour les tâches non qualifiées. *jpg*

Les salaires dans le secteur privé vaudois en 2004, Statistique Vaud.

## Suite de la première page

# Les armes des citoyens et la paix des ménages

Une solution pourrait consister à organiser par commune un dépôt des culasses: sans cette pièce, l'arme est inopérante.

Reste la munition de poche. Elle n'a été confiée aux miliciens que lors de la Deuxième Guerre mondiale, pour qu'ils puissent si nécessaire utiliser leur fusil jusqu'au lieu de mobilisation. Aujourd'hui, chaque soldat reçoit une boîte de vingt cartouches dûment scellée, mais aucun contrôle n'est effectué entre les périodes de service, ni lors des cours de répétition. Sa suppression n'éviterait pas tous les risques mais les diminuerait sérieusement. Lors d'un engagement, la troupe doit de toute manière être fournie en munitions: l'inconvénient est donc mineur.

On pourrait penser qu'il s'agit d'une simple bataille rangée entre antimilitaristes et défenseurs du folklore des sociétés de tir. Le choix que doit opérer le législateur est pourtant délicat. D'autant plus que la société n'est prête à payer aucun prix pour une meilleure sécurité: ni un drame de plus avec une arme d'ordonnance, ni un attentat terroriste auquel l'Etat ne serait pas préparé. *ad*

## Débats au pays des chasseurs

Dans les Grisons, les parlementaires auront l'occasion de dégainer leurs arguments. Espérons qu'ils optent pour le fleuret moucheté. Le Conseil des Etats débattrait d'une motion déposée par Anita Fetz (PS/BS) demandant de retirer la boîte de munitions de poche de l'équipement personnel du soldat. Signée par quelques femmes bourgeoises, cette proposition paraît avoir des chances de succès. Le Conseil national entame, lui, l'examen de la révision de la loi sur les armes. En principe, cette loi ne vise pas l'arme de service, réglementée par la législation militaire. La semaine dernière, la commission de la sécurité publique a toutefois rejeté un amendement visant à obliger les soldats à laisser leurs fusils à l'arsenal. Le véritable enjeu de cette législation est de réglementer de manière plus stricte le commerce des armes à feu, ce qui sera le cas même si la loi ne fait pas le pas de la création d'un registre centralisé (cf. DP 1674: *L'illusion de la liberté*).

## Le mythe de Tell

De l'arbalète de Guillaume au FAss 90, la liberté de porter des armes paraît inhérente au citoyen suisse. Du point de vue juridique, c'est un mythe. Contrairement à celle des Etats-Unis (2ème amendement), la Constitution suisse ne garantit pas le droit de porter des armes au même titre que la protection de la propriété ou la liberté de culte. Au contraire, la charte fondamentale helvétique ne mentionne les armes que pour permettre contre leur usage abusif (art. 107 Cst). La loi sur les armes garantit bien le «droit d'acquérir, de posséder et de porter des armes» mais «dans le cadre de la présente loi», ce qui revient à le vider de sa substantifique moelle.

# OGM indisciplinés et paysans inquiets

**H**ans-Jörg Walter, président de l'Union suisse des paysans (USP) et conseiller national UDC, s'est inquiété en conférence de presse du bon usage du moratoire sur les plantes génétiquement modifiées qui s'achèvera fin 2010. En effet, les chercheurs sauront-ils répondre à temps aux questions posées par les paysans?

Les nouvelles de l'été ne sont guère réconfortantes. Ainsi, deux riz transgéniques ont été découverts sans autorisation dans le circuit commercial. Le premier, produit par Bayer aux USA, le second, chinois, à Paris. L'USP ne semble pourtant pas préoccupée par la dissémination accidentelle des plantes transgéniques. A raison d'ailleurs, car la dissémination doit être analysée cas par cas - les études en plein champ réalisées pendant trois saisons et à grande échelle au Royaume-Uni l'ont déjà montré.

Y a-t-il des effets néfastes des OGM sur les micro-organismes du sol? Il est peu probable qu'une réponse claire puisse être donnée en quatre ans, au vu de la complexité de la vie microbienne dans les sols. Cependant, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments a relevé dans un rapport de 2004 que le maïs transgénique Bt peut réduire la contamination par les champignons du sol.

Y a-t-il des effets néfastes sur les insectes utiles? Ce problème a été exagéré par un article de 1999 publié par *Nature* sur les effets toxiques du maïs Bt sur les chenilles des papillons Monarque. L'article a depuis été réfuté. Lorsque les plantes transgéniques produiront des hormones, il faudra sans doute réévaluer leurs effets sur la faune; mais c'est pour après le moratoire.

Y a-t-il des effets néfastes sur les animaux qui se nourriront aux OGM? Pas pour les millions de vaches qui consomment déjà du maïs transgénique. Mais des indices troublants, observés en laboratoire sur les rongeurs qui réagissent à des aliments transgéniques - par exemple un petit pois australien - montrent qu'il faudra analyser l'effet sur les animaux cas par cas, indépendamment de la fin du moratoire.

Quels sont les effets économiques de la coexistence de l'agriculture traditionnelle et de l'agriculture OGM? Cela dépend grandement du seuil de tolérance de «contamination» que l'on est d'accord d'accepter. Ce n'est pas une décision scientifique, mais à 0,9% de mélange accepté - taux européen du seuil d'étiquetage du produit fini - la coexistence est peut-être viable économiquement, à 0,01% - seuil de détection - elle est très improbable.

Et dernière question: quel est le potentiel réel pour le paysan? Peut-on s'attendre à une simplification de la production? Le potentiel sera plus grand si davantage d'entrepreneurs se lancent dans l'élaboration de plantes transgéniques, échappant au monopole des grandes entreprises. Mais la réalité est que près de la moitié des 35 parcelles d'expérimentation en France ont été détruites par des «faucheurs volontaires» en 2006, ce qui décourage tout chercheur-entrepreneur de se lancer dans cette voie. Les paysans devront donc faire savoir au cours de ce moratoire leur intérêt - et non seulement leurs craintes - pour les plantes transgéniques. *ge*

Edito

## En flagrant délit de contradiction

**I**l abat la hache à long manche qu'il tient à deux mains. Le bûcheron est Pascal Broulis, conseiller d'Etat vaudois, responsable des finances. On l'espère assuré auprès de la SUVA. Car le geste, auguste, menace autant ses pieds que la bûche. Mais la scénette doit simplement illustrer une vérité budgétaire: couper les recettes, c'est aussi couper des prestations. Et de choisir quelques exemples de ces prestations qui pourraient être sacrifiées: écoles, EMS, hôpital, à moins que le peuple ne consente, compensatoire, une hausse d'impôt.

Or au moment même où est assénée la corrélation recettes-prestations, que signent plusieurs éditorialistes de droite et les porte-parole des milieux économiques, lancés dans la campagne contre l'initiative COSA, le Conseil national va débattre d'un allègement fiscal au profit des actionnaires qui privera les cantons de montants équivalents à ceux de COSA. Jamais un aussi flagrant délit de contradiction n'a été observé (cf. *DP* n° 1700).

Rappelons que le Conseil fédéral pour satisfaire son électorat de droite a adopté en juin 2005 un message réformant l'imposition des entreprises. L'intitulé est trompeur, il s'agit de l'imposition des actionnaires. Le revenu des actions ne serait imposé qu'à 80%, si elles sont déclarées comme fortune personnelle (60% si elles sont comptabilisées comme propriété de l'entreprise). La commission du National faisant de la surenchère proposera 50% dans tous les cas.

Rien ne justifie aujourd'hui une telle mesure, si ce n'est une politique de classe. Ni Novartis, ni l'UBS, ni Nestlé, ne se porteront mieux, leur imposition ne changera pas. En revanche leurs actionnaires recevront des «cadeaux» importants. On prétend que l'impôt prélevé chez l'actionnaire incite les entreprises à ne pas distribuer tout leur bénéfice et encourage l'autofinancement. Affirmation discutable, car la stratégie de l'entreprise obéit à d'autres impératifs. D'ailleurs les bénéficiaires non distribués et réinvestis augmentent la valeur de l'action. Et cette plus-value, cet enrichissement, n'est pas imposable.

L'allègement de l'imposition des actionnaires devra faire l'objet d'un référendum. Nous le soutiendrons. Et nous comptons que les éditorialistes et les responsables des cantons tiennent le même langage qu'aujourd'hui, réaffirment, exemples à l'appui, la corrélation entre recettes et prestations, sous peine de contradiction crasse. *ag*

### IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
**Jacques Guyaz (jg)**

Rédaction:  
**Marco Danesi (md)**

Ont collaboré aussi à ce numéro:

**Gérard Escher (ge)**  
**André Gavillet (ag)**  
**Yvette Jaggi (yj)**  
**Daniel Marco (dm)**  
**Albert Tille (at)**

Responsable administrative:  
**Anne Caldelari**

Impression:  
**Imprimerie du Journal  
de Sainte-Croix**

Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1, cp 5863,  
1002 Lausanne  
Téléphone: 021 312 69 10

**E-mail:**  
redaction@domainepublic.ch  
administration@domainepublic.ch

**www.domainepublic.ch**

# Zurich, la fin et les moyens d'une métropole

**Unique métropole de Suisse, Zurich fait de gros efforts pour tenir son rang. A cette fin, l'aménagement des rives des voies ferroviaires représente un enjeu important, même si la votation semble gagnée d'avance.**

**E**n plein Zurich, à proximité immédiate du lieu le mieux branché sur les réseaux de transports collectifs et de la gare la plus fréquentée de Suisse, avec ses 300 000 usagers quotidiens, subsistent toutes sortes de bâtiments et installations dont leurs propriétaires, les CFF et La Poste, n'ont plus besoin et qu'ils cherchent depuis longtemps à valoriser. Voilà une trentaine d'années que les projets se succèdent en vain, alimentant un débat que n'a pas totalement apaisé le Règlement des constructions et des zones élaboré dans les années nonante par la directrice des travaux d'alors, Ursula Koch. Les Zurichois gardent le souvenir traumatisant du fameux projet «HB Südwest/Eurogate» (1988) une coproduction mégalomane de la Ville, des CFF et de l'UBS notamment, qui ne prévoyait rien moins que la couverture sur des centaines de mètres des 25 à 30 voies de chemin de fer desservant en surface la gare principale (HB) de la métropole.

Sans commune mesure avec cette folle idée, habilement intitulé «Stadtraum HB Zürich», le projet soumis aux citoyennes et citoyens de la ville le 24 septembre fait relativement modeste. Et pourtant, il prévoit la restructuration et la densification de quelque huit hectares, principalement sur la rive méridionale des voies. En trois étapes, dont la première devrait commencer dès 2008 et les suivantes en 2012 et 2015, les promoteurs - qui restent à trouver - pourraient

valoriser au maximum 320 000 mètres carrés de surface utile. Les immeubles, qui ne dépasseront pas les vingt mètres de haut usuels dans le voisinage, abriteront des logements pour 1 000 à 1 200 habitants, des locaux commerciaux et administratifs représentant environ 6 000 emplois ainsi qu'une Haute école pédagogique en mesure d'accueillir quelque 2 000 futurs enseignants. Sans compter 700 places de parking, des espaces publics généreux, en bonne partie réservés aux piétons (y compris une passerelle par-dessus les voies ferroviaires) ainsi que des allées plantées d'arbres reliant les différents parcs aménagés selon les principes de l'entreprise municipale qui s'appelle «Grün Stadt Zürich».

## L'unanimité du parlement

Le tout, dûment annoncé et commenté depuis l'automne 2004, a fait l'unanimité des 114 élus présents au parlement de la ville le 18 janvier dernier, ce qui n'a pas découragé un petit comité référendaire de récolter 6 000 signatures (4 000 étaient alors encore exigibles, tandis que 2 000 paraphes suffisaient désormais pour lancer un référendum dans une ville qui compte plus de 210 000 citoyens actifs). Le président socialiste de la ville, Elmar Ledergerber, lui-même ancien directeur des travaux, s'affiche serein : le plan d'affectation privé «Stadtraum HB» va passer haut la main le cap de la votation populaire, comme le préconise un Comité interpar-

tis réunissant des élus de toutes les formations politiques, à l'exception des plus extrêmes (Gauche Alternative et Démocrates suisses). Les socialistes de l'arrondissement voisin (quatre) ont décidé de soutenir expressément le projet, malgré les risques évidents de gentrification qu'il représente, tandis que les socialistes de la ville entière n'ont pas même fait semblant d'organiser un débat contradictoire avant de se prononcer eux aussi à l'unanimité en faveur du projet.

## Le retour en ville

Il faut dire que la création d'un «morceau de ville» s'inscrit parfaitement dans le mouvement de retour en ville - des habitants comme des emplois - que la Municipalité de Zurich n'observe pas seulement avec plaisir mais aussi, depuis plusieurs années, encourage avec détermination. Et avec des résultats significatifs. Après avoir diminué constamment depuis le début des années septante, la

population résidente s'est stabilisée aux approches de 360 000 vers la fin du siècle dernier; depuis 2000, elle augmente bon an mal an de 1000 à 1500 habitants, atteignant la barre des 370 000 à fin juin dernier. Et le boom de la construction de logements sur les bords de la Limmat laisse bien augurer de la suite (cf. DP n° 1690, 26 mai 2006). Plus spectaculaire encore: entre le milieu de 2005 et celui de 2006, la surface des bureaux disponibles en ville de Zurich a diminué de plus d'un quart, passant de 480 000 à 350 000 mètres carrés.

De projets en initiatives, avec des succès inégaux mais dans l'ensemble convaincants, Zurich s'équipe et se développe. Comme elle en a la forte volonté, elle sait trouver les moyens nécessaires pour améliorer continuellement sa position sur la carte des métropoles européennes. Pour son propre avantage certainement et au profit de tout le pays, sans doute. yj

## Découpage malheureux

La fâcheuse partition du Grand Lausanne nous a inspiré une inexactitude dans l'édito de la semaine dernière (DP n° 1700, page 3). Pully, la commune de l'agglomération qui vit sans doute en la plus grande osmose avec la ville-centre, sera bel et bien rattachée au district de Lavaux-Oron. Dont le Grand Conseil l'aura même momentanément faite chef-lieu. Mais en votation finale, les députés ont rétabli Cully dans cette dignité. yj

# Genève: agglomération suisse et/ou métropole française?

La métamorphose récente de la Délégation à l'aménagement du territoire et de l'action régionale (DATAR) qui devient la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT) n'est pas une question simplement franco-française.

Elle est un signe de l'évolution de l'état d'esprit des dirigeants politiques de l'hexagone vis-à-vis de l'aménagement du territoire; un signe qui devrait intéresser

leurs pairs européens, de droite comme de gauche. Elle prend en compte la forte concentration géographique des entreprises et des populations, ainsi que l'importante polarisation territoriale des métropoles.

La Suisse est autrement et plus directement concernée par cette évolution française. Avant de se transformer, la DATAR a approuvé la constitution d'une métropole d'un genre assez particulier. Cette métropole est constituée de

111 communes françaises, de la totalité de celles du canton de Genève et des communes concernées du district vaudois de Nyon. Une métropole qui rassemble ainsi 730 000 habitants.

L'idée de cette agglomération proposée par l'ex-DATAR, reprise par la nouvelle DIACT, est déjà ancienne. Elle a été dévoilée par *Le Monde* du 10 septembre 2005 sous le titre *Entre la Suisse et la France, la naissance d'une agglomération transfrontalière*.

Cette décision importante qui fait d'une ville en Suisse un territoire au centre de l'une des quinze métropoles de France est le résultat d'une candidature du groupe chargé du projet d'agglomération franco-valdo-genevois répondant à un appel à la coopération métropolitaine lancé par la DATAR.

Ce projet transfrontalier s'inscrit dans le vaste programme de développement d'agglomérations en Suisse lancé par le Conseil fédéral à la fin de l'année 2001, lorsqu'il a adopté le *Rapport sur la politique des agglomérations de la Confédération*.

Commentant la décision de la DATAR, Jean-Jacques Faure, urbaniste français, vice-président de la Société française des urbanistes, qui connaît bien l'aire transfrontalière du Genevois pour avoir mené de nombreux projets la concernant, mettait en avant une expertise française. Celle-ci, comparant les villes européennes, montre qu'en dehors de Paris, ville mondiale à soutenir encore et encore, aucune autre ville française n'émerge de la scène urbaine en Europe et conclut au soutien prioritaire à celles qui peuvent progresser: Lyon et Genève. Toujours selon Jean-Jacques Faure, le soutien du gouvernement français à Genève est surtout dû au fait qu'il la considère comme «la première place de négociations internationales située dans le monde francophone»; place qui justifie notamment l'appellation de métropole.

Une des principales difficultés pour réaliser un projet commun engageant deux cultures urbaines différentes est tout d'abord sémantique: l'agglomération au sens helvétique du terme est-elle en effet compatible avec la métropole au sens français du terme? *dm*

## L'ACI ou la nouvelle collaboration intercantonale

Il y a le vertical et l'horizontal. Verticalement, la Confédération et les cantons. La RPT désenchevêtre leurs rapports: qui fait quoi exclusivement, qui fait quoi mais en commun et selon des modalités nouvelles (subventions forfaitaires), et enfin comment des ressources suffisantes sont assurées à chacun solidairement. Horizontalement, les cantons collaborent entre eux, ce qui n'est pas nouveau, mais désormais selon des procédures nouvelles et contraignantes. Elles sont contenues dans un accord-cadre (ACI) qui a les particularités suivantes:

- Sont définis neuf domaines de tâches (exécution des peines et des mesures; universités cantonales; hautes écoles spécialisées; institutions culturelles d'importance suprarégionale; gestion des déchets; épuration des eaux usées; transports en agglomération; médecine de pointe et cliniques spéciales; institutions d'intégration et de prise en charge des personnes handicapées.
- La Confédération peut obliger un canton à adhérer à une convention.
- Des règles sont posées pour définir l'accès aux prestations et leur juste prix.
- Les procédures d'arbitrage.

Cet accord-cadre devra être complété par des accords spécifiques branche par branche.

### Une nouvelle culture politique et administrative

Les adaptations qui attendent les administrations sont considérables. Dans le secteur social et scolaire par exemple, les cantons auront seuls la responsabilité de l'enseignement spécialisé, des homes pour personnes âgées; et ils devront décider qu'elles en seront les répercussions financières pour les communes. Comment se négociera, autre exemple, l'institution culturelle d'importance régionale? Quand on sait les problèmes que les communes centres rencontrent avec les communes voisines, on imagine les difficultés d'un accord intercantonal.

De même les conventions-programme avec la Confédération exigent au lieu de la subvention calculée en pourcent l'application de nouvelles évaluations, donc un art de la négociation.

Le Conseil d'Etat vaudois a mis en place une cellule, une task force, chargée, selon un rythme régulier, de suivre les problèmes posés. Mais ce n'est que le début du processus qui va, à moins que tout s'enlise, obliger à repenser la conduite administrative.

Et le Conseil d'Etat vaudois pourrait commencer par confier à son président, qui sera élu pour cinq ans, la supervision et la coordination de ces nouvelles collaborations. Trop prudent pour oser franchir ce petit pas! *ag*

# La Chine s'emballe, le monde tremble

**Sommet Europe - Chine à Helsinki, World Economic Forum à Pékin: le monde occidental cherche fébrilement à maîtriser le défi que représente la croissance étourdissante de la Chine postcommuniste. Pour l'heure, la Suisse tire habilement son épingle du jeu.**

Une croissance économique qui dépasse 10%, un produit intérieur brut (PIB) par habitant qui double pratiquement en cinq ans: telles sont les performances de la Chine convertie au capitalisme. Quant la Chine s'éveillera, le monde tremblera, affirmait Napoléon. Aujourd'hui elle s'emballe. Depuis qu'elle s'est ouverte au monde, il y a maintenant quinze ans, elle fascine les financiers et les entrepreneurs occidentaux. Ils ont investi des milliards pour profiter d'un énorme marché intérieur et d'une main-d'œuvre à bas prix. Mais la Chine suscite des inquiétudes grandissantes. Les investissements n'y sont pas sûrs. *Comment perdre 450 millions de dollars après avoir fait fortune à Wall Street: c'est le titre de la traduction françai-*

Helsinki s'est saisi de la question. Pékin et Bruxelles tenteront de conclure un accord pour lutter contre la corruption, les contre-façons, pour clarifier les règles du jeu commerciales et empêcher les autorités locales chinoises de pratiquer un favoritisme national outrancier. L'accord cherchera également à aider la Chine à réduire une pollution industrielle cinq fois plus importante qu'en Europe.

## Petits présents pour bonnes affaires

Plus modestement et plus près de nous, le *Tages Anzeiger* décrit comment plusieurs chefs de petites entreprises suisses et allemandes se sentent contraintes d'offrir des «cadeaux» à des partenaires chinois pour décrocher des affaires qui ne se concluent

intérieur de 1,2 milliard de consommateurs. Elles partent à la conquête du monde. Il faut cependant relativiser le caractère chinois de ce défi. Les entreprises à capitaux étrangers sont responsables à 60% des exportations! La Chine est aujourd'hui la troisième nation commerçante du monde. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), elle occupera la première place dans quatre ans. L'Europe de Bruxelles en est l'une des principales victimes avec un déficit commercial de 100 milliards de dollars vis-à-vis de la Chine.

La Suisse s'en sort nettement mieux. Pour l'instant. Elle vend aux Chinois des montres, des machines et des produits chimiques pour un montant qui progresse deux fois plus vite que ses importations. Elle dégage depuis trois ans un excédent commercial. Avec son minuscule marché intérieur, la Suisse a dû apprendre à vendre à l'étranger. Ainsi, elle a su abandonner à temps la fabrication de textiles. A la libéralisation du secteur, le 1<sup>er</sup> janvier 2005, les vêtements chinois ont inondé l'Europe et les Etats-Unis. La Suisse n'a pas senti la déferlante. Son marché textile était déjà ouvert. Les chiffres rassurants de ces trois dernières années n'écartent pas la menace. La Chine des bas salaires, des ingénieurs bien formés et des investisseurs étrangers vise la fabrication de produits haut de gamme. Tous les pays occidentaux seront touchés. Si l'on ajoute le défi que représente l'augmentation massive de la consommation pétrolière du nouveau géant asiatique, on ne peut que saluer la clairvoyance de Napoléon. De telles menaces imposent des réponses collectives. Avec l'alliance des pays qui se ressemblent. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est pour l'heure en panne. Mais c'est bien là que l'Europe et les Etats-Unis devront négocier avec la Chine qui en est désormais membre. C'est en tout cas, sans surprise, ce qu'ont recommandé, dimanche passé, les participants du World Economic Forum de Pékin. *at*



Pékin aux heures de pointe

se d'un livre témoignage que vient de publier un analyste financier britannique. Il explique de quelle manière, même en étant actionnaire majoritaire, l'investisseur étranger peut être à la merci d'une coalition entre le directeur d'une entreprise et les dirigeants locaux. Le sommet Europe-Chine qui s'est tenu le week-end passé à

jamais. L'ambassade de Suisse à Pékin dresse une liste de doléances des entreprises implantées en Chine pour tenter d'améliorer le fonctionnement de la dizaine d'accords passés entre les deux pays.

La menace ne pèse pas seulement sur les investisseurs. Les entreprises implantées en Chine ne se contentent pas d'un marché

# A l'école des étrangers

**Les ONG dénoncent souvent les discriminations et les abus policiers vis-à-vis des étrangers en Suisse, surtout s'ils sont requérants d'asile ou sans-papiers. Pour combattre ces pratiques injustifiables, un certain nombre de cantons, dont Neuchâtel, ont garni la formation de leurs futurs gendarmes de cours et ateliers consacrés à la diversité culturelle.**

Najat Khoshnaw arrive au bout de son histoire. Il vient de raconter les guerres de sa vie et la fuite vers la Suisse, du Kurdistan irakien aux Alpes helvétiques. Les futurs gendarmes écoutent encore, serrés dans le carnotzet sombre d'un stand de tir au-dessus de Neuchâtel. Ils fréquentent l'Ecole régionale pour aspirants policiers (ERAP) et aujourd'hui ils participent à une journée consacrée à la communication interculturelle organisée par l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR).

Otages d'une fraction armée, les élèves ont marché bandés, sous la menace de la séparation et de la mort, entre pétards et engueulades, aux quatre coins d'un terrain vague en guise de pays imaginaire.

Jean-Daniel Müller, responsable de la formation à l'OSAR, reprend maintenant le fil de l'exercice. Il en dégage les moments exemplaires que l'on retrouve dans les témoignages d'anciens requérants d'asile. Les uns après les autres, ils se souviennent de leurs péripéties, des dangers vécus la peur au ventre, de l'avidité des passeurs, et du soulagement teint de mélancolie une fois traversé la frontière. Ils se rappellent aussi l'angoisse du renvoi, les démarches pour un permis et l'espoir de rentrer un jour chez eux.

Les aspirants se taisent. Ils découvrent des bribes d'humanité à peine soupçonnées, entrevues à l'arrière-plan d'un re-

portage à la télé ou entre les lignes d'un fait divers. Ils remercient «ces gens», enfin des hommes avec un nom et un passé, quand ils quittent la pénombre du carnotzet. Dehors, on respire à nouveau, la tension s'estompe sous le soleil de midi.

## Du tir à la connaissance des ethnies

L'instructeur en charge du groupe évoque sa formation, bien plus sommaire. A l'époque, au début des années quatre-vingt, le métier s'apprenait plutôt en service après quelques heures de cours. L'expérience remplaçait les leçons d'éthique et de psychologie. Or, l'école régionale, inaugurée officiellement cette année mais active depuis 2000, veut fournir aux élèves une boîte à outil performante. Face à l'opinion publique, aux médias et aux d'intérêts contradictoires des groupes de pression, qui demandent davantage de répression ou dénoncent les abus policiers, projetés dans des situations complexes où victime et coupable se confondent parfois, confrontés quotidiennement aux étrangers du monde entier qui vivent en Suisse, précision au tir, réflexes et bon sens deviennent insuffisants. Désormais droits de l'homme, déontologie, prévention, gestion de conflits, connaissance des religions relaient l'enseignement traditionnel, entre maintien de l'ordre et accidents de la route.

Pour ce faire, l'ERAP multiplie les ateliers d'entraînement

psychologique, sociologique, sinon anthropologique. A l'image de Bâle-Ville, mais aussi du Tessin et de la ville de Lausanne, l'école engage des intervenants extérieurs qui défrichent des domaines aussi complexes et sensibles que les violences conjugales ou les minorités ethniques. Malgré un budget modeste, le catalogue s'étoffe, grâce également à la disponibilité d'associations et organisations friandes d'un tête-à-tête dépassionné avec les futurs gendarmes.

## Communiquer à ne pas se comprendre

L'après midi, Kaïs Fguir, formateur tunisien de l'OSAR, se transforme en Mohamed, musulman pratiquant, convoqué au poste pour tapage dominical. Il est en retard. Une policière l'accueille, il lui refuse la main. Puis l'échange se poursuit entre malentendus, incompréhensions et agacements réciproques, à peine voilés. Les camarades fulminent, à voix basse. Ils déplorent la passivité de la collègue. Le jeu de rôle se termine quand Mohamed demande la présence d'un policier de sexe masculin.

Auparavant, Jean-Daniel Müller avait brossé quelques grandes notions autour de la communication et de l'échange interculturel afin de baliser précisément la nature et les objectifs de la mise en scène. Car il souhaite absolument éviter l'amalgame avec l'actualité. Le travail de l'OSAR vise le long terme, il a une portée plus gé-

nérale. Il s'agit surtout d'encourager les participants à saisir la relativité culturelle des comportements, les siens et ceux des autres. Sans justifier tout égardement ou dépénaliser tout acte illégal, les forces de l'ordre doivent échapper aux stéréotypes et aux lieux communs - au délit de faciès - qui parasitent leur action.

Dans la discussion qui suit, les réticences, les résistances des jeunes policiers émergent parfois sans détour. Ils regrettent la tolérance, excessive à leurs yeux, à l'égard des pratiques étrangères aux us et coutumes suisses. Ils exigent que les nouveaux venus s'adaptent aux règles en vigueur, tout comme les femmes occidentales obligées de porter le voile dans les pays régis par la loi islamique. Le face-à-face entre les aspirants et l'équipe de l'OSAR s'emballa au risque de dériver vers l'affrontement direct. Heureusement, les acteurs gardent toujours la distance nécessaire avec les personnages. Ils écartent habilement les pièges, bottent en touche s'il le faut et s'interdisent tout jugement. Ils ont un mandat et ils s'y tiennent : semer le doute dans les convictions des aspirants et stimuler leur conscience de la diversité, qui prétend trop souvent à la vérité au mépris d'autrui. Ainsi la ponctualité n'est qu'un arrangement parmi d'autres qui gouverne les relations entre les individus et non pas une valeur universelle, frappée d'évidence horlogère. *md*

# Suisses et immigrés: le pas de deux

***Nous sommes Fribourg*, édité aux Editions de la Sarine à l'instigation de l'association Intégration solidaire Fribourg sous la responsabilité de Xavier Ganiot d'UNIA, convoque douze personnalités de la région avec autant de proches d'origine étrangère. A tour de rôle, ils livrent l'histoire de leurs rencontres. Amitiés, collaborations professionnelles, passions partagées s'égrènent au fil des pages dans des face-à-face exemplaires.**

## Michel Sapin, artiste et enseignant

Pour moi, les questions de nationalité, de race, d'origine, c'est quelque chose de superflu. Etant de père inconnu, je ne me suis jamais positionné en termes identitaires stricts. C'est la personnalité, le for intérieur, le caractère qui définissent une personne. D'ailleurs, je refuse le terme «étranger», il n'évoque rien ou, à la limite, il pourrait se borner à définir les personnes qui sont hors de Suisse. A ce moment-là, le mot s'applique aux ressortissants tant de notre pays que d'ailleurs! En Suisse, on a aussi l'habitude de se définir en lien avec une commune d'origine: la bourgeoisie. Voilà un autre terme qui me laisse froid. Pourtant je remarque que bien des jeunes d'ici y tiennent, peut-être plus par peur que par conviction. Un exemple: il y a quelque temps, j'animais un débat sur l'entrée de la Suisse dans l'Europe. Dans l'assistance, plus de 80% des jeunes y étaient opposés. Un choc! En les questionnant, c'est la peur de perdre leur identité qui ressortait. Mais qu'est-ce que c'est l'identité; la nostalgie d'un passé doré, d'un bout de terre ou la force d'une personnalité qui s'élève, grandit au contact des autres, de leur richesse, de leur différence? Evidemment, ma réponse est la seconde. Le racisme, c'est un mal qui se soigne à la racine! C'est dès l'enfance qu'il faut ouvrir la discussion sur l'appartenance nationale ou géographique. Je proposerai volontiers pour nos jeunes qu'on remplace l'école de recrue par un voyage obligatoire à l'étranger. Ce serait une garantie d'ouverture! Il faut sortir de ses propres habitudes, dépasser les images canoniques du Gruetli et de la soupe de Kapel. A l'heure où le marché du travail, l'économie, la science, la culture sont d'ordre mondial, il devient urgent de soumettre ce monde à notre jeunesse. Qu'elle le découvre! C'est peut-être parfois difficile de se confronter à ce qui ne correspond pas exactement à nos références habituelles. Mais comme l'avenir - et déjà le présent - s'appréhende au niveau planétaire, c'est une nécessité que de connaître la différence, d'aller vers celui qui ne nous ressemble pas!

Le livre peut être commandé auprès de l'association Intégration solidaire Fribourg - ISF, rue Jean-Grimoux 20, 1700 Fribourg.

**Nous publions les extraits des témoignages de Michel Sapin ancien membre du Cabaret Chaud 7 et Mira Jovannova, devenue sommelière à Fribourg après avoir quitté la Serbie en 1981. Ils font connaissance dans un restaurant où se produit le groupe humoristique au début des années nonante. Entre blagues et rires, la confiance se développe. Aujourd'hui, leur complicité n'a pas pris une ride et ils peuvent toujours compter l'un sur l'autre.**

## Mira Jovannova, sommelière

Aujourd'hui, mon pays est la Suisse, ma ville Fribourg. J'y vis depuis des années et mes ami-e-s sont tant Slaves, étrangers, que Fribourgeois. Au contact des gens d'ici, j'ai connu le bonheur de rapports amicaux intenses et la sécurité de vivre dans une société qui n'est pas tenue par les lois de la seule mafia. Le poids de la religion et des liens communautaires y est moins lourd aussi. Mais je suis étrangère (mon accent slave ne trompe pas!) et il est vrai que les paroles et gestes racistes sont légion à Fribourg. On est en Suisse cependant et j'ai la liberté de me diriger vers les gens qui me conviennent.

Ce qui m'attriste davantage, c'est la réalité que vivent les personnes comme moi qui sont sans papiers. De fait, on participe à l'économie de la région, on travaille tous les jours, on paie nos impôts et nos charges sociales mais on ne bénéficie d'aucune écoute et d'une liberté qui est très limitée. Par nécessité, je dois accepter des boulots qui sont mal payés, où l'on est mal traité et je ne peux vivre qu'avec l'argent que je gagne au quotidien; je ne peux pas faire de dette puisque je n'ai pas droit aux crédits bancaires. De même, je ne peux pas demander de visa pour voyager en Europe, pour visiter mon fils qui vit à Paris ou retrouver ma famille en Serbie. Je ne peux pas non plus passer mon permis de conduire et dois constamment rester discrète au jour le jour pour éviter les ennuis avec les autorités. A Fribourg, je me sens bien, voire très bien, mais je ne peux pas me déplacer ni m'exprimer. Je suis ici comme dans une cage en or.

La Serbie n'est pas un mot qui m'est devenu étranger. C'est ma terre et je compte bien y retourner pour y vivre mes derniers jours. Je ne peux pas oublier non plus mes concitoyens, ces êtres fiers, peut-être parfois trop, mais qui n'hésitaient pas, lors des bombardements de 1999, à narguer les avions américains en envahissant les rues et les ponts de Belgrade.

Lorsque l'heure du retour aura sonné, je réintégrerai ma ville d'enfance et y bâtirai une petite maison sur une colline dégagée qui surplombe toute ma région. Je reviendrai en Suisse pour y chercher mes amis fribourgeois et les emmènerai tous en vacances dans mon paradis. Plusieurs bus seront nécessaires!